

Canton électoral :

Bureau principal de canton B
_____**ÉLECTION DU PARLEMENT WALLON
DU 26 MAI 2019****Lettre aux présidents des bureaux de vote**

Madame, Monsieur

Président du bureau de vote n° ...
.....
.....

Madame, Monsieur,

Par suite du tirage au sort, auquel il a été procédé ce jour, les bulletins de vote **roses** pour l'élection du Parlement wallon de votre bureau seront dépouillés par le bureau de dépouillement **B** n° qui entamera ses opérations à 15 heures au plus tard.

Ce bureau siégera à l'adresse suivante::
.....Vous y transporterez, le plus vite possible après la clôture du scrutin, les pièces suivantes:

1. l'urne (ou enveloppe) contenant les bulletins de vote roses. Vous y placerez aussi l'enveloppe scellée contenant les bulletins de vote roses déposés par erreur dans l'urne destinée aux bulletins de vote bleus ou blancs pour l'élection du Parlement européen ou de la Chambre;
2. l'enveloppe contenant un exemplaire du procès-verbal de votre bureau et le modèle de bulletin de vote ayant servi à la détermination de l'emplacement du timbre à date;
3. l'enveloppe contenant les bulletins de vote repris aux électeurs;
4. l'enveloppe contenant les bulletins de vote non utilisés.

Vous veillerez à sceller correctement lesdites pièces.

Les témoins ayant siégé dans votre bureau de vote peuvent vous accompagner.

Un récépissé conforme à la formule E/23 vous sera délivré par le président du bureau de dépouillement B.

Fait à, le 2019

*Le président du bureau principal de
canton B*